



Département : AISNE.  
Arrondissement : SOISSONS.  
Canton : Villers-Cotterêts.

## **MAIRIE DE VIVIERES**

4, rue de l'Escadron de  
Gironde

02600 VIVIERES

Tel Fax : 03 23 72 71 04

[vivieres2@wanadoo.fr](mailto:vivieres2@wanadoo.fr)

### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2015**

Etaient présents : Mesdames Christelle MELIN, Margarida FOIX, Nancy LEJEUNE, Messieurs Rémi VANLERBERGHE, Francis HONORE, Marc-Antoine PHILIPPE, André POMMIER, Sébastien DAUM, Frédéric RAISIN, Christophe STANLEY.

Représenté : -

Absents excusés : Christophe CREPIN,

Secrétaire de séance : Rémi VANLERBERGHE.

#### **1 - compte rendu du conseil du 8 juin 2015:**

Après lecture faite par Christophe STANLEY, le compte-rendu du Conseil municipal du 8 juin 2015 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **2 - ajout a l'ordre du jour:**

Monsieur le Maire soumet les points suivants :

- FDS 2016,
- Délibérations sur les modifications des statuts de la CCVCFR
- Tableau d'honneur
- Information « Classe de Puisseux en Retz »

Les ajouts sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

### **3 - Ad'AP :**

Le maire remercie André POMMIER pour son investissement sur ce dossier.

Ad'Ap : Agenda d'Accessibilité Programmé.

Rappel : la mise aux normes de l'accessibilité aux bâtiments publics a fait l'objet d'un délai de réalisation. Ce délai ainsi que des dérogations éventuelles peuvent être obtenus par l'engagement des communes à réaliser les travaux de mises aux normes suivant un calendrier qui doit être déposé en Préfecture avant le 27 septembre 2015. La commune s'est faite accompagner par la société ASCAUDIT pour la réalisation de cette étude.

Le maire présente un exemple et les conclusions. Tous les documents avaient été transmis par mail aux conseillers le 16 septembre 2015.

Compte tenu des délais de remise du CERFA en préfecture, le maire propose :

- Pas de remise en cause de l'étude de ASCAUDIT : c'est un constat « factuel »,
- Adoption de toutes les dérogations mentionnées dans l'étude,
- Priorisation : Ecoles sous 3ans, les autres bâtiments dont « mairie » sous 2 ans,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve cette proposition de rédaction de notre Ad'AP.

### **4 - facade eglise - demande de subvention :**

Alors que la souscription vient d'être lancée pour soulager le budget communal et venir appuyer les subventions publiques (DETR et Conseil départemental), Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal s'exprime sur une nouvelle demande de subvention concernant la façade qui n'avait pas été intégrée dans la première phase et qui présente des désordres ( chutes de morceaux de pierres cet hiver, infiltration d'eau aux niveaux des 2 corniches...).

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve les demandes de subventions à formuler auprès de la Préfecture et du Conseil Départemental.

### **5 - adhésion a l'association « la fondation du patrimoine » :**

La convention de souscription publique a été signée officiellement le 19 septembre 2015 par Monsieur le Maire et Christian Ferté Délégué Régional de la Fondation du Patrimoine en marge du concert donné en notre église par l'EMI.

La gestion de cette souscription, qui permettra de réduire l'impact des travaux d'entretien de l'église pour le budget communal, a été confiée à la Fondation du Patrimoine de Picardie.

Pour ce faire, la commune doit adhérer à cette structure. Le coût annuel est de 50 euros.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve cette adhésion.

## **6 - site internet :**

Le maire souhaite engager un débat avec les conseillers sur la création d'un site internet pour la commune.

Un tel site aurait pour objectif principal d'améliorer la communication entre la commune, les associations et les habitants.

Le coût de création est de 1 500 euro, et les frais de fonctionnement suivants :

- Hébergement : 100 euros/an,
- Maintenance : 250 euros/an,
- Edition : 250 euros/an,

Le prestataire qui nous a contactés est Pierre Sudarovitch qui a réalisé entre autre les sites de Saint Pierre Aigle, Fontenoy, la CCPVA (Vic sur Aisne).

Lien : <http://www.tips02.fr/references>

Invitation de Monsieur Sudarovitch lors du prochain conseil municipal.

## **7 - subvention exceptionnelle pour la compagnie d'arc :**

Notre commune peut s'enorgueillir de sa Compagnie d'Arc, tant pour le dynamisme de ses cadres et bénévoles que par le palmarès de ses archers.

Les membres de la Compagnie d'Arc portent le nom de notre commune sur leurs vêtements de sport au travers de leurs déplacements nationaux (Var, Isère,...).

La présence de nos Archers sur ces concours nationaux a un coût, c'est pourquoi M. le Maire souhaite répondre favorablement à la demande de Madame la Présidente Sylvie Parfait en accordant une subvention exceptionnelle de 300 euros.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve cette subvention exceptionnelle.

## **8 - convention centre de gestion 02 :**

Par courrier en date du 17 août 2015 (lecture faite par le maire), le CDG02 nous invite à reconduire notre adhésion au service prévention et santé au travail.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve la reconduction de cette adhésion.

## **9 - devis remplacement de la plaque manquante sur le monument de l'escadron de gironde**

Le Maire présente le devis de la société des Pompes Funèbres des 4 Vallées pour un montant de 835 euros TTC.

Ces travaux ne sont pas éligibles à subventions car ils ne concernent pas le monument « du village ».

La commune a un devoir de mémoire et ce type d'action en relève.

Demande en cours de participation du Souvenir Français et de Soissonais 14-18.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, valide cet achat.

Les mouvements sur les lignes budgétaires seront réalisés en conséquence

## **10 - actualité ccvcfr :**

Christophe STANLEY présente la démarche de rapprochement des Communautés de Communes en cours et qui devrait aboutir rapidement.

Les services de la Préfecture semblent privilégier la fusion de notre CC et celle de Vic/Aisne (CCPVA).

## **11 - FDS 2016:**

Création d'un groupe de travail en vue de déposer un dossier avant le 16 octobre.

Le maire propose de travailler sur le projet de la place.

Groupe de travail ;

Sébastien DAUM, Marc-Antoine PHILIPPE, Margot FOIX et Francis HONORE.

## **12 modifications des statuts de la ccv CFR:**

Lecture faite par Monsieur le Maire du courrier de la CCVCFR en date du 06 juillet 2015 relatif à la « Modification des statuts de la CCVCFR - Compétences « Plan Local d'Urbanisme, en tenant lieu et carte communale », « Communications électroniques ».

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte ces modifications.

## **12 - tableau d'honneur:**

Sur proposition de Nancy LEJEUNE, Monsieur le Maire soumet la citation au tableau d'honneur du Village les personnes suivantes : Mrs Christian HOUILLON, Georges GOURLAND, Daniel DELAIGLE pour la réalisation d'une nouvelle croix et sa pose sur la chapelle Sainte Clotilde.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, valide cette citation.

## **13 - information « classe de puiseux »:**

Suite à la chute d'une partie du plafond dans la classe située à Puiseux en Retz jeudi 17 septembre, la classe a été transférée dans la salle des fêtes.

Samedi, une réunion s'est tenue en présence de Madame Mathaut Inspectrice de l'Education Nationale, d'élus des 3 communes du regroupement et du président du Syndicat Scolaire. Différents scénarii ont été étudiés pour en retenir à ce jour 2 jusqu'à la réintégration après travaux:

- Prioritairement : maintien provisoire de la classe dans la salle des fêtes de Puiseux en Retz mais dépend de la durée et du commencement des travaux (expertise en cours),
- Alternative : délocalisation de la classe complète à l'Ecole Moncond'Huy de Villers-Cotterêts. Monsieur le Maire fait remarquer que Monsieur Franck Briffaut a répondu positivement et sans hésitation à notre demande d'aide.

## **14 - travaux**

- C'est fait :
  1. Stade de football : pose de buts,
  2. Ecole : rénovation, peinture et chauffage de la classe de maternelle,
  3. Entrave chemin du tir à l'Arc,

4. Flaque terre-plein route de Soucy,
5. Peinture volets bâtiments communaux (en cours),
6. Ballon eau chaude Salle du foyer.

- C'est prévu :
  1. Signalisation horizontale (stop, passage piétons...)
  2. Pose de panneaux 30 kms/h,
  3. Réparation de l'horloge de la mairie + carillon.

## **15 - questions diverses:**

En préambule des questions diverses Monsieur le Maire fait une restitution des différentes manifestations de ces 2 dernières semaines au village :

- 12 sept. : Commémoration du fait d'armes de l'Escadron de Gironde. Invité par l'amicale du 16eme Dragon, le maire a pu découvrir un monument à Noyon 60 sur lequel notre commune est citée.
- 19 sept. : Concert de l'EMI en notre église.
- 20 sept. : Rencontre des associations, remise du titre de Maire Adjoint Honoraire à Georges Gourland (discours de Rémi) et de la médaille de Bronze de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif à Sylvie Parfait Présidente de la Compagnie d'Arc.
- A venir : « Nettoyons la nature » 27 septembre à 9h30 cour de l'école.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h20.

Le Maire,  
Christophe STANLEY